Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2018-627** **23/08/2018**

Date de mise en application : 23/08/2018
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 23/08/2018
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 14

Objet : Appel à candidatures : 14 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence Française pour la Biodiversité :

- 1 poste de chef du service « Programmes et partenariat nationaux » (catégorie A) (H/F) à Vincennes (94).
Date limite de candidature : 23 septembre 2018.

Agence nationale de sécurité sanitaire alimentation, environnement, travail (ANSES) :

- 1 poste de chargé(e) de projet scientifique et technique – biologie moléculaire et génomique (agent contractuel cat. 2) à Maisons-Alfort (94).
Date limite de candidature : 17 septembre 2018.

- 1 poste d'assistant administratif (H/F) (CDD 36 mois) à Malzéville (54).
Date limite de candidature : 14 septembre 2018.

- 1 poste de chargé(e) de projet scientifique et technique – chimie des toxines bactériennes (agent contractuel cat. 2 ou catégorie A) à Maisons-Alfort (94).
Date limite de candidature : 17 septembre 2018.

- 1 poste de technicien de laboratoire en biologie (H/F) (agent contractuel cat. 3 ou catégorie B) à Maisons-Alfort (94).
Date limite de candidature : 17 septembre 2018.

- 1 poste de technicien de laboratoire (CDD 6 mois) (H/F) à Le Rheu (35).
Date limite de candidature : 14 septembre 2018.

- 1 poste de référent scientifique résidus et sécurité des aliments (H/F) (agent contractuel cat. 1 ou catégorie A) à Maisons-Alfort (94).
Date limite de candidature : 14 septembre 2018.

Conservatoire du littoral :

- 1 poste d'agent administratif (H/F) (catégorie C) à Rochefort (17).
Date limite de candidature : 27 août 2018.

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage :

- 1 poste de gestionnaire patrimoine immobilier (F/H) (catégorie B) à Auffargis (78).
Date limite de candidature : 30 septembre 2018.

Parc national des Cévennes :

- 1 poste d'assistant administratif (H/F) à Florac (48).
Date limite de candidature : 14 septembre 2018.

Parc national des Ecrins :

- 1 poste de chargé(e) de mission Geotrek et Outdoor Data à Gap (05).
Date limite de candidature : 20 septembre 2018.

Parc national de La Réunion :

- 1 poste de médiateur scientifique/concepteur d'outils pédagogique (H/F) à La Plaine des Palmistes (97).
Date limite de candidature : 20 septembre 2018.

- 1 poste de responsable de la communication (H/F) (catégorie A) à La Plaine des Palmistes (97).
Date limite de candidature : 20 septembre 2018.

- 1 poste de chargé de production/graphiste (H/F) (catégorie B) à La Plaine des Palmistes (97).
Date limite de candidature : 20 septembre 2018.

L'adjoint à la sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Emmanuel BOUYER

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

AVIS DE VACANCE DE POSTE

A pourvoir par un fonctionnaire exclusivement ou par un agent en CDI régi par le quasi-statut

Classification :	Catégorie A
Fonction :	**Chef du service « Programmes et partenariats nationaux » (h/f)**
Affectation :	AFB/DAPP/DSNEI
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du chef de département « Stratégies nationales, européennes et internationales »
Résidence administrative :	Vincennes (94)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1er janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une mission communication et d'un secrétariat général.

Elle déploie en particulier des programmes nationaux de soutien à des projets en faveur de la biodiversité. Cela peut concerner des actions innovantes ou qui ont besoin d'un soutien pour être relancées à l'échelle nationale avant qu'un relais ne soit pris au niveau territorial. Ces programmes de soutien peuvent prendre différentes formes (partenariats bilatéraux, appels à projets…) mais nécessitent toujours une analyse des enjeux, la mise en œuvre administrative et financière du programme, et le suivi des actions financées dans le cadre du programme.
Par ailleurs, l'Agence s'appuie un certain nombre de partenaires pour l'atteinte de ses objectifs en matière de préservation de la biodiversité. Les partenariats de niveau national avec les acteurs associatifs et les acteurs économiques sont pilotés par le Service Programmes et Partenariats Nationaux.

Description du poste :

Mission :

Le chef de service « Programmes et partenariats nationaux » (h/f) est responsable de la définition et de la mise en œuvre de programmes et de partenariats stratégiques à l'échelle nationale, et de la gestion du service associé.

Les principales missions du service sont :

- Appuyer les acteurs privés d'envergure nationale ou supra-nationale (entreprises, associations, fondations, etc.) pour l'élaboration de leurs stratégies biodiversité ;

- Négocier et suivre des partenariats stratégiques avec ces mêmes acteurs afin de démultiplier le champ d'action de l'AFB et animer les réseaux de partenaires ;

- Piloter des programmes de financement permettant la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le champ de l'eau, de la biodiversité et des écosystèmes (terrestres, aquatiques et marins).

Au sein de ces missions, il est responsable en propre des missions suivantes :

- Faire monter en puissance l'action des acteurs du monde de l'énergie (ou d'un autre secteur prioritaire en fonction de ses compétences : agro-alimentaire, chimie et matériaux, bâtiment sont les autres secteurs prioritaires pour l'AFB) dans le champ de compétence de l'AFB, dans une logique partenariale ;

- Définir la place de l'AFB dans la gestion de programmes de financement, en particulier dans le cadre du programme investissement d'avenir (PIA), du programme Ecophyto et d'autres dispositifs nationaux ;

Il est le point d'entrée du service pour l'articulation avec les dimensions européennes et internationales.

Activités principales :

Animer et coordonner le service, et notamment :

- Organiser le travail d'équipe et créer les conditions pour un fonctionnement en mode projet transversal à l'AFB ;

- Rendre-compte de l'activité du service au chef de département et contribuer à la définition de la stratégie du département et du contrat d'objectif de l'établissement ;

- Entretenir des relations étroites avec les services centraux du ministère de l'environnement, dans le cadre de l'exercice des missions du service et de la construction de son programme de travail ;

- Développer l'activité du service en réponse aux besoins des services de l'Etat et en accord avec la stratégie de l'établissement, notamment pour le pôle « programmes nationaux » : consolider l'activité du pôle, susciter l'intérêt de la tutelle pour cette activité et faire monter en compétence le service

- Positionner l'AFB dans le cadre du PIA, à partir de l'expérience de l'ADEME ;

- Positionner l'AFB pour la gestion d'Ecophyto, en lien étroit avec la tutelle ;

- Consolider le pôle « économie et biodiversité » installé en Guyane en 2018 ;

- Représenter l'AFB auprès de partenaires dans le champ de compétences du service, en particulier au sein du Cluster maritime, du pôle de compétitivité eau et des organisations similaires dans le champ de la biodiversité existantes ou à créer ; y porter la vision de l'AFB et impulser des actions en faveur de la biodiversité, de l'eau et des écosystèmes (terrestres, aquatiques et marins) ;

- Participer à des chantiers transversaux au sein de l'AFB.

Dans le secteur de l'énergie (ou dans un autre secteur à définir) :

- Inciter les acteurs à s'engager en faveur de la biodiversité, notamment dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, et les accompagner dans le cadre de cet engagement ;

- Proposer une stratégie de développement de partenariats stratégiques bilatéraux ou multilatéraux avec les acteurs clé de ce secteur (chambres consulaires, fédération professionnelles, syndicats, etc.) afin d'améliorer significativement leur contribution à la mise en œuvre des politiques de biodiversité, dans une logique de filière ;

- Développer ces partenariats, les suivre et les évaluer (conventions, réseaux, animation, etc.) ;

- Soutenir la capitalisation de bonnes pratiques et d'expériences et leur valorisation par des publications, des formations, des rencontres, pour améliorer la capacité des acteurs à prendre en charge les enjeux de biodiversité.

Relations liées au poste

Relations internes :
- Département des milieux marins (cluster maritime et acteurs du monde maritime)
- Département des partenariats dans les territoires (lien avec les acteurs locaux, programmes territorialisés)
- Direction de la recherche, de l'expertise et du développement des compétences
- Direction de la communication et de la mobilisation citoyenne
- Secrétariat général

Relations externes :
- MTES/DGALN/DEB et MTES/CGDD ; autres ministères, notamment Minefi
- Tous les partenaires de la SNB (notamment acteurs économiques et associations)
- Acteurs économiques du secteur de l'énergie (ou d'un autre secteur à définir) et les organismes qui les appuient dans la prise en charge des enjeux environnementaux

Compétences et qualités requises

Connaissances :
- Politiques de l'eau, de la biodiversité et de l'espace maritime
- Stratégie nationale pour la biodiversité
- Stratégies des acteurs privés en général, et plus particulièrement prise en charge des enjeux de développement durable par les acteurs économiques (notamment dans le secteur de l'énergie ou d'un autre secteur à déterminer)
- Finances publiques et gestion de crédits, marchés publics et conventions de partenariat
- Anglais professionnel courant

Savoir-faire opérationnel :
- Animer une équipe et des réseaux d'acteurs
- Concevoir et déployer une stratégie
- Développer et entretenir des relations professionnelles avec des acteurs diversifiés, notamment dans le cadre de partenariats stratégiques
- Proposer des solutions et les argumenter
- Négocier en situation complexe
- Identifier les risques et les opportunités sur un projet
- Gérer des programmes de financement

Savoir-être professionnel :
- Diplomate
- Dynamique
- Persévérant
- Positif
- Pragmatique
- Sociable
- Stratège

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence **DSNEI/CPPN/F** par courriel à recrutement@afbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 23 septembre 2018

Date : 20/08/2018

Poste à pourvoir	**Chargé de projet scientifique et technique – Biologie moléculaire et génomique (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public (12 mois)**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Novembre 2018**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Laboratoire de sécurité des aliments, site de Maisons-Alfort, département des contaminants microbiologiques des aliments, unité Staphylocoques, Bacillus et CLostridies (ci-après désignée SBCL) – Equipe Clostridies
Missions / contexte	Le poste est à pourvoir au sein du département Contaminants microbiologiques des aliments du Laboratoire de sécurité des aliments de l'Anses, dans l'unité « Staphylocoques, Bacillus, Clostridies» (ci-après désignée SBCL). Cette unité, composée de 25 personnes réparties en 3 équipes, porte trois thématiques relatives à des dangers microbiologiques dus aux bactéries toxinogènes Staphylocoques, Bacillus et Clostridies. L'unité mène des activités de référence, de recherche et de surveillance. Pour les trois dangers microbiologiques, l'unité SBCL exerce ses compétences pour couvrir les champs du « germe à la toxine » au travers notamment de la détection/dénombrement des bactéries et de la caractérisation moléculaire (typage bactérien) et protéique de leur pouvoir pathogène (détection/quantification des toxines). Son expertise permet de nourrir l'évaluation des risques, de contribuer à

l'évolution du système de surveillance des bactéries productrices de toxines dans les denrées alimentaires et d'aider les tutelles dans leurs prises de décision.
L'unité porte deux mandats français (LNR) et européen (LRUE) de laboratoire de référence, sur les staphylocoques à coagulase positive (SCP).
Les projets de recherche s'inscrivent dans le renforcement et l'extension de l'expertise de l'unité dans ses domaines d'activités.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité hiérarchique du chef d'unité et sous la responsabilité scientifique directe du responsable d'équipe, le/la chargé de projets scientifique et technique contribuera à assurer la gestion et la réalisation des travaux et des analyses génomiques et transcriptomiques pour le pathogène *Clostridium perfringens* produits dans le cadre de l'« *European Joint Programme* » (EJP) Tox-Detect porté par l'unité.

Activités

- Prendre en charge les aspects organisationnels et assurer la gestion du projet en soutien du responsable d'équipe
- Assurer la réalisation des extractions des acides nucléiques (ADN/ARN)
- Réaliser le projet de séquençage des ARN
- Réaliser les analyses et interpréter et valider les données ou résultats
- Communiquer au sujet des résultats obtenus lors de séminaires, réunions …
- Valoriser les travaux lors de congrès internationaux et de publications
- Participer activement au maintien et à l'amélioration du système d'assurance qualité pour le domaine concerné.

Conditions particulières

Sans objet

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Bac + 3 à BAC + 5 biologie moléculaire et bioinformatique, un doctorat avec une première expérience en analyse bio-informatique est fortement souhaité

Expériences similaires

- Expérience nécessaire de gestion et de manipulation de données de séquençage à haut débit.
- Expérience souhaitée de gestion de projets.
- Une 1ère expérience d'encadrement scientifique serait un atout.
- Expérience appréciée dans le domaine de la microbiologie des aliments.

Compétences

- Solides connaissances théoriques et pratiques en biologie moléculaire et génomique.
- Autonomie, rigueur scientifique et esprit critique.
- Qualités relationnelles et capacités de dialogue et de travail en équipe.
- Sens des responsabilités.
- Niveau d'anglais nécessaire pour la compréhension et la rédaction des documents écrits, niveau d'oral permettant la participation à des discussions scientifiques.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 17/09/2018

Renseignements sur le poste : Olivier Firmesse olivier.firmesse@anses.fr 01 49 77 22 67 ou Jacques-Antoine HENNEKINNE jacques-antoine.hennekinne@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2018-102 à : recrutement@anses.fr

Date : 17/08/2018

Poste à pourvoir	**Assistant administratif(H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 3**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public (36 mois)**
Localisation	**Malzéville (54)**
Prise de fonction	**Novembre 2018**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy, Unité Lyssavirus
Missions / contexte	Le laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy intervient sur la rage et sur la surveillance et l'étude du rôle des animaux sauvages dans la circulation d'agents pathogènes zoonotiques ou partagés avec les animaux domestiques. Il participe, dans son domaine d'intervention, à l'accomplissement des missions de référence, de recherche, de veille, d'épidémiologie et d'expertise scientifique et technique de l'Agence. L'équipe est composée de 13 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, l'assistant(e) administratif(ive) est en charge de :

Activités

- Gérer l'administration des activités du Laboratoire de Référence de l'Union Européenne (LRUE) sur la rage sous mandat européen
- Assister les scientifiques de l'unité pour la réalisation et la conception de rapports et présentations
- Gérer le mini site Internet LRUE sur la rage (mise à jour, mise en ligne)
- Diffuser des informations auprès du réseau de laboratoires Européens
- Concevoir des enquêtes à l'aide d'outils de réponses en ligne
- Préparer et organiser le séminaire annuel réunissant des laboratoires internationaux
- Préparer la Newsletter bimestrielle
- Organiser les stages de formation de l'unité pour les chercheurs étrangers

Conditions particulières

- Respect des règles de confidentialité

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Niveau BAC +2/3 souhaité en gestion/assistanat
BAC min.

Expériences similaires :
- Expérience significative dans l'assistanat/gestion administrative
- Une première expérience en santé publique serait un plus

Compétences

- Bonne maîtrise de l'anglais (communication écrite et orale)
- Bonne maîtrise de l'outil informatique (pack office) et des outils informatiques de l'information et de la communication, une connaissance du logiciel d'enquêtes et sondages Sphinx sera appréciée
- Aptitude organisationnelle, rigoureux(se), polyvalent (e) et dynamique
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Capacité d'analyse et de synthèse

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 14 septembre 2018

Renseignements sur le poste : Florence Cliquet : florence.cliquet@anses.fr - 06 76 93 31 78 ; Emmanuelle Robardet : emmanuelle.robardet@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2018-098 à : recrutement@anses.fr

Date : 20/08/2018

Poste à pourvoir	**Chargé de projet scientifique et technique - Chimie des toxines bactériennes (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat à durée indéterminée (mobilité interne, détachement, affectation)**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoire de sécurité des aliments, site de Maisons-Alfort, département des contaminants microbiologiques des aliments, unité Staphylocoques, Bacillus et CLostridies (ci-après désignée SBCL) – Equipe Bacillus

Missions / contexte

Le poste est à pourvoir au sein du département Contaminants microbiologiques des aliments du Laboratoire de sécurité des aliments de l'Anses, dans l'unité « Staphylocoques, Bacillus, CLostridies» (ci-après désignée SBCL). Cette unité, composée de 25 personnes réparties en 3 équipes, porte trois thématiques relatives à des dangers microbiologiques dus aux bactéries toxinogènes Staphylocoques, Bacillus et Clostridies.
L'unité mène des activités de référence, de recherche et de surveillance. Pour les trois dangers microbiologiques, l'unité SBCL exerce ses compétences pour couvrir les champs du « germe à la toxine » au travers notamment de la détection/dénombrement des bactéries et de la caractérisation moléculaire (typage bactérien) et protéique de leur pouvoir pathogène (détection/quantification des toxines). Son expertise permet de nourrir l'évaluation des risques, de contribuer à l'évolution du système de surveillance des bactéries productrices de toxines dans les denrées alimentaires et d'aider les tutelles dans leurs prises de décision.

L'unité porte deux mandats français (LNR) et européen (LRUE) de laboratoire de référence, sur les staphylocoques à coagulase positive (SCP).
Les projets de recherche s'inscrivent dans le renforcement et l'extension de l'expertise de l'unité dans ses domaines d'activités.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité hiérarchique du chef d'unité et sous la responsabilité scientifique directe du responsable d'équipe, le/la chargé de projets scientifique et technique contribuera à assurer l'expertise technique dans son domaine et la mise en place, le développement et la validation de méthodes d'analyses des toxines produites par *Bacillus cereus* dans le cadre des projets portés par l'équipe et pour la caractérisation de toxi-infections alimentaires.

Activités

- Assurera la mise en place, la caractérisation et la validation des méthodes d'analyse pour l'extraction, la détection et la quantification de toxines bactériennes (toxines produites par *Bacillus cereus*), en utilisant des outils de type spectrométrie de masse
  Assurera le bon fonctionnement (étalonnage, maintenance) des matériels utilisés
- Réalisera les analyses et interprétera et validera les données ou résultats
- Rédigera et signera les rapports d'analyse
- Contribuera au dépôt de projets de recherche et à leur coordination, leur réalisation et leur valorisation
- Participera activement au maintien et à l'amélioration du système d'assurance qualité pour le domaine concerné.

Conditions particulières

Sans objet

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Bac + 3 à BAC + 5 dans le domaine de la physico-chimie analytique ou de la protéomique

Expériences similaires

- Une 1ère expérience de gestion de projets dans le domaine des méthodes physico-chimiques telles que la LC-MS/MS est indispensable.
- Une 1ère expérience d'encadrement scientifique serait un atout.
- Expérience appréciée dans le domaine de la chimie des aliments

Compétences

- Solides connaissances théoriques et pratiques en chimie analytique et spectrométrie de masse à haute résolution
- Autonomie, rigueur scientifique et esprit critique
- Qualités relationnelles et capacités de dialogue et de travail en équipe
- Sens des responsabilités
- Niveau d'anglais nécessaire pour la compréhension et la rédaction des documents écrits, niveau d'oral permettant la participation à des discussions scientifiques.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 17 septembre 2018

Renseignements sur le poste : Sabine HERBIN sabine.herbin@anses.fr 01 49 77 27 55 ou Jacques-Antoine HENNEKINNE jacques-antoine.hennekinne@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2018-100 à : recrutement@anses.fr

Date : 20/08/2018

Poste à pourvoir	**Technicien de laboratoire en biologie moléculaire et microbiologie (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 3 ou fonctionnaire de catégorie B**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public (3 ans)**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Novembre 2018**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITE D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoire de sécurité des aliments, site de Maisons-Alfort / Unité SEL « Salmonella Et Listeria » / Equipe Référence & Surveillance

Missions / contexte

La détection, l'identification et la caractérisation des dangers microbiologiques pour l'Homme et transmis par les aliments sont des missions prioritaires du laboratoire. Ces activités sont portées notamment par l'unité SEL pour les pathogènes bactériens qui sont *Salmonella* et *Listeria monocytogenes* et s'inscrivent dans le cadre des analyses de contrôle officiel et d'autocontrôle, de l'appréciation du risque et de la surveillance de ces pathogènes.

Dans ce contexte, l'équipe « Référence & Surveillance » au sein de l'unité SEL a notamment en charge la réalisation du programme de travail du Laboratoire de référence de l'Union Européenne pour *Listeria monocytogenes* (LRUE *Lm*) dont le mandat est détenu par le laboratoire.

Ce programme de travail porte sur trois axes principaux qui sont :

- la caractérisation moléculaire et la surveillance des souches de *Listeria monocytogenes*.
- la détection et le dénombrement de *Listeria monocytogenes* dans les aliments ;
- la durée de vie des aliments au regard de *Listeria monocytogenes* ;

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité hiérarchique du chef d'unité SEL et de son adjoint, le technicien exercera ses fonctions au sein de l'équipe «Référence & Surveillance» composée de 16 personnes, techniciens et scientifiques.
Sous l'autorité fonctionnelle du responsable d'équipe «Référence & Surveillance» et en collaboration avec les techniciens et scientifiques de l'unité ainsi que la mission de coordination de la référence du LSAl, cet agent sera amené, dans le cadre du programme de travail du LRUE *Lm*, à réaliser les travaux techniques portant préférentiellement sur la thématique de caractérisation moléculaire des souches de *Listeria monocytogenes*. Les analyses réalisées participeront à la réalisation des projets de développement analytique, d'harmonisation des techniques et d'appui au réseau des Laboratoire Nationaux de Référence européens (LNR) par le biais d'organisation d'essais interlaboratoires d'aptitude (EILA) et de formations. L'agent pourra par ailleurs apporter un appui technique pour la réalisation d'analyses portant sur la détection et dénombrement de *Listeria monocytogenes* dans les aliments et les études de durée de vie microbiologique.

Activités

L'agent aura notamment à réaliser les activités suivantes :

- Mettre en œuvre les méthodes de typage moléculaire et caractérisation de *Listeria monocytogenes* (PCR multiplexe, PFGE, séquençage et analyse de génomes) et participer au développement et à l'évaluation de méthodes de détection et caractérisation dans le cadre du mandat de LRUE *Lm*
- Réaliser les analyses sous assurance qualité et dans le cadre d'une accréditation du laboratoire pour la mise en œuvre de certaines d'entre elles. Participer à la rédaction des documents opératoires (procédures, modes opératoires…) pour les nouvelles méthodes mises en œuvre dans l'unité
- Prendre part à l'organisation technique de formations en biologie moléculaire pour un public de scientifiques de notre réseau de LNRs.
- Assurer le support technique aux LNRs sur les méthodes de caractérisation mises en œuvre dans le réseau.
- Participer aux actions transversales de l'unité (métrologie, responsabilité matériel, gestion plateaux techniques) pour le suivi des matériels et appareils utilisés par l'unité, en lien étroit avec les correspondants métrologie et qualité de l'unité.

Conditions particulières

Etat de santé compatible avec la manipulation de pathogènes de classes 2.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis

BTS, DUT ou licence professionnelle dans le domaine de la biologie moléculaire et/ou de la microbiologie

Expériences similaires

Expérience indispensable de 3 ans minimum en biologie moléculaire.
Expérience souhaitée dans l'analyse de génomes bactériens.
Expérience souhaitée du travail sous assurance qualité.

Compétences

- Bonne aptitude à la communication et au travail en équipe;
- Maîtrise des méthodes usuelles de biologie moléculaire et de microbiologie conventionnelle;
- Connaissance basique sur l'environnement Linux et familiarisation à la gestion des bases de données public (NCBI, ENA.)
- Connaissance des analyses génomiques bactériennes (souhaité)
-Motivation pour contribuer à l'évolution des méthodes de détection/caractérisation de *Listeria*
- Capacité au travail sous assurance qualité ;
- Utilisation des logiciels bureautiques courants - Connaissance de l'anglais écrit et parlé.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 17 septembre 2018

Renseignements sur le poste : David ALBERT, Chef adjoint de l'unité Salmonella Et Listeria (SEL) / Responsable de l'équipe « Référence & Surveillance » 01 49 77 28 35, david.albert@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2018-103 **à :** recrutement@anses.fr

Date : 17/08/2018

Poste à pourvoir	**Technicien de laboratoire (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 3**
Type de contrat	**Contrat à durée déterminée de droit public (6 mois)**
Localisation	**Le Rheu (35)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.
Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse	Laboratoire de la santé des végétaux (LSV) - Unité de nématologie
Missions / contexte	Le laboratoire de la santé des végétaux est implanté sur six sites en France (stations) et est coordonné par une direction basée à Angers. Le poste proposé est basé à l'unité de nématologie à Rennes - Le Rheu, qui compte un effectif de 11 agents. L'unité de nématologie a pour principales missions : - la mise au point et la validation de méthodes de détection de nématodes phytoparasites, - l'animation d'un réseau de laboratoires agréés (formation, suivi technique des Laboratoires pour les analyses officielles déléguées, organisation d'essais inter laboratoires), - la réalisation d'analyses de routine et de confirmation dans le cadre de programmes nationaux de surveillance et de contrôle, - la veille scientifique et technique, - la participation à des activités de recherche et d'expertise.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions	Sous l'autorité du chef d'unité, l'agent aura en charge la réalisation d'analyses de laboratoire pour la détection de nématodes parasites de plantes, y compris par techniques de biologie moléculaire. L'agent recruté participera également aux activités de préparation d'échantillons (conditionnement des échantillons, extraction des nématodes à partir de diverses matrices…), réalisation d'extraction d'ADN et analyse par PCR.
Activités	Il assure dans le cadre de ses missions les activités suivantes : - Gestion de son poste de travail, - Utilisation des appareils d'analyses et contrôle de leur conformité d'étalonnage et de fonctionnement, - Entretien de premier niveau d'équipements de laboratoire, - Préparation des échantillons et réalisation des analyses, - Consigner les résultats d'analyses et les transmettre, - Mettre en application les procédures et règles d'hygiène, sécurité, qualité et environnement.
Conditions particulières	Aucune

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC à Bac+3 scientifique

Expériences similaires
- Une première expérience dans la mise en œuvre de techniques de biologie moléculaire est souhaitée.

Compétences
- Pratique de la PCR,
- Aptitude pour le travail de laboratoire, aptitude au travail en équipe,
- Respect des procédures,
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office, logiciels),
- Aptitude organisationnelle, rigoureux(se) et dynamique,
- Discrétion professionnelle,
- Notions en matière d'assurance qualité.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 14/09/2018

Renseignements sur le poste : Laurent Folcher (laurent.folcher@anses.fr ; 02 99 30 48 28)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2018-099 à : recrutement@anses.fr

Date : 17/08/2018

Poste à pourvoir	**Référent Scientifique Résidus et Sécurité des Aliments (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+**
Type de contrat	**Mobilité interne (CDI, détachement, affectation)**
Localisation	**Maisons-Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction de l'évaluation des produits réglementés,
Unité Résidus et Sécurité des Aliments (URSA)

Missions / contexte

La direction de l'évaluation des produits réglementés (DEPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché.

En ce qui concerne l'évaluation des substances et produits phytopharmaceutiques et biocides, la DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à son comité d'experts spécialisés dédié, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

L'Unité Résidus et Sécurité des Aliments est chargée de l'évaluation scientifique de la partie Résidus et Sécurité des Aliments des dossiers d'approbation de substances actives phytosanitaires et biocides, des demandes d'autorisation de mise sur le marché des préparations contenant ces substances, menées dans le cadre européen, zonal ou non, et des demandes afférentes. Elle est également en charge de l'évaluation des matières fertilisantes et supports de cultures (MFSC) dans ce domaine. A ce titre, elle rédige la partie correspondante des dossiers, assure la cohérence de l'ensemble des évaluations réalisées et veille au respect des délais réglementaires.

Par ailleurs, l'URSA est en charge du traitement de l'ensemble des dossiers de demandes de modifications de Limites Maximales de Résidus (LMR) pour les substances actives phytosanitaires et biocides, ces dossiers étant exclusivement traités dans un cadre législatif européen.
L'équipe est composée de 21 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, le référent scientifique est en charge de :

- Participer au contrôle de la cohérence de l'expertise scientifique conduite par l'Unité
- Respecter et faire respecter les délais de l'évaluation
- Participer aux échanges avec les collectifs d'experts, dans le respect des procédures de l'agence
- Représenter l'URSA auprès de ses interlocuteurs internes à l'Anses et externes, nationaux et Européens
- Contribuer à l'évolution des méthodologies d'évaluation et de la réglementation.

A ce titre, il devra :

Activités

- Rédiger un rapport d'évaluation dans un cadre national ou européen ;
- Assurer la finalisation et la validation des rapports d'évaluation rédigés par les évaluateurs ;
- Participer à la planification et à l'attribution des dossiers d'évaluation ;
- Contribuer à l'animation scientifique (veille, transfert de connaissance, …) de l'équipe, sur une ou plusieurs thématiques ;
- Participer et présenter les travaux scientifiques et techniques de l'unité au cours de réunions internes ou externes (nationales et européennes) ;
- Participer aux relations de l'Unité avec les Etats-membres de l'UE et avec les organisations européennes, dans le cadre de l'évaluation des dossiers et des développements méthodologiques.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* *Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.*

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Doctorat, diplôme d'ingénieur, DEA, DESS ou équivalent (chimie analytique, agronomie, toxicologie, évaluation de risques, etc)

Expériences similaires

- Expérience (plus de 5 ans) en évaluation des risques alimentaires et direction de projets

Compétences

- Maîtrise de la règlementation européenne et internationale dans le domaine des résidus de pesticides dans l'alimentation, des produits biocides et celui de la fixation des LMR,
- Connaissance du fonctionnement des institutions françaises, européennes et internationales, dans le secteur de l'évaluation des produits phytopharmaceutiques, des biocides et de la fixation des LMR
- Fortes facultés d'analyse et de synthèse,
- Aptitudes élevées à la communication orale et écrite, en français et en anglais
- Capacités à optimiser les ressources, à animer la réflexion d'une équipe
- Capacités d'écoute et de négociation

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 14 septembre 2018

Renseignements sur le poste : Xavier SARDA (xavier.sarda@anses.fr) ou Gaelle Vial (gaelle.vial@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2018-101 à : recrutement@anses.fr

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire du littoral
recrute un agent administratif (C) à temps complet (H/F)
au sein du secrétariat général / service des ressources humaines
à Rochefort (17)

(poste susceptible d'être vacant)

Poste de catégorie C ouvert :

- aux fonctionnaires (contrat de détachement de 3 ans) ;
- aux agents contractuels en CDI déjà en poste au Conservatoire du littoral ou dans un établissement relevant du quasi-statut (décret n°2016-1697).

Le Conservatoire du littoral, établissement public administratif de l'Etat, acquiert, aménage et confie en gestion des espaces fonciers du littoral et des rivages lacustres en vue de les soustraire à l'urbanisation, de protéger les paysages qu'ils constituent et leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public.

Créé en 1975, le Conservatoire protège aujourd'hui plus de 200 000 ha situés sur le littoral. Son objectif à l'horizon 2050, dit du « tiers naturel », est de protéger 320 00 ha en procédant à plus de 100 000 ha de nouvelles acquisitions. Les terrains du Conservatoire sont confiés en gestion aux collectivités territoriales ou à des associations.

Pour réaliser ses missions, le Conservatoire emploie environ 180 agents, fonctionnaires ou contractuels, au siège à Rochefort et dans les dix « délégations de rivages » réparties sur le littoral en métropole et outre-mer. Ces délégations sont chargées, conformément aux orientations nationales, de négocier l'acquisition des terrains, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux sur ces terrains, d'en confier et d'en suivre la gestion.

Les services du siège national du Conservatoire du littoral comprennent une soixantaine d'agents. Ils rassemblent la direction de l'établissement (localisée à Paris et Rochefort), le secrétariat général, la direction de l'action foncière et des systèmes d'information, la direction de la gestion patrimoniale.

Le service des ressources humaines est situé au sein du secrétariat général de l'établissement. Il est encadré par un responsable de service et se compose de 4 agents permanents dont un de catégorie A.

<u>Description des missions</u>

Dans le domaine de la gestion administrative des ressources humaines, l'agent administratif suit, sous la responsabilité du responsable de service, un portefeuille d'agents (environ 90) pour lesquels, quel que soit leur statut (fonctionnaires détachés, contractuels, agent mis à disposition, service civique…) :

- il prend en charge : la paie (préparation, saisie, mandatement, paiement des charges, déclaration annuelle), la carrière, l'évaluation, les prestations sociales, le suivi des absences pour maladie…
- il participe à la réalisation des dossiers de recrutement,
- il assure une veille législative et règlementaire en matière de ressources humaines,
- il instruit des demandes ponctuelles (frais de déménagement, suivi des indemnités journalières de la sécurité sociales…),
- il tient à jour les tableaux de bord du service et participe à la réalisation du bilan social annuel.

Ces activités s'inscrivent dans l'organisation et le fonctionnement actuel du service. Elles sont ainsi susceptibles de faire l'objet d'une évolution ultérieure ou d'un ajustement dans le cadre des missions du service des ressources humaines au sein du secrétariat général.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable des ressources humaines et en relation fonctionnelle avec les agents de l'établissement, les délégations de rivages et les services centraux de l'établissement.

En externe, il est en relation principalement avec les administrations d'origine, le prestataire SIRH et les organismes collecteurs (URSSAF, DGFIP, Caisse des dépôts…)

Profil et compétences requises

- connaissance avérée du statut de la fonction publique
- connaissance des grands principes de gestion des ressources humaines (recrutement, carrière…)
- maîtrise du processus paie dans son ensemble
- maîtrise des outils bureautiques
- très bon relationnel
- discrétion
- autonomie, rigueur, méthode
- aptitude au travail en équipe
- qualités rédactionnelles

Caractéristiques du poste

Poste à temps complet accessible uniquement à des agents de catégorie C :
- aux fonctionnaires en détachement (contrat de détachement de 3 ans) ;
- aux agents contractuels en CDI déjà en poste au Conservatoire du littoral ou dans un établissement relevant du quasi-statut (décret n°2016-1697).

La politique des ressources humaines du Conservatoire du littoral vise à garantir un recrutement respectueux des principes de non-discrimination et de diversité. Ainsi, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.

Lieu d'affectation et date de prise de fonction

Le poste est susceptible d'être vacant **à compter du 1er octobre 2018.** Il est localisé à Rochefort (17).

Renseignements et dépôts des candidatures

Les dossiers de candidature (CV+ lettre de motivation), accompagnés du dernier arrêté de situation administrative, sont à faire parvenir **au plus tard le 27 août 2018** :

Soit par courrier à :
Madame la directrice du Conservatoire du littoral
Corderie Royale - CS 10137 - 17306 Rochefort cedex
Tél. 05 46 84 72 50

Soit en ligne :
http://www.conservatoire-du-littoral.fr// – rubrique offres d'emploi

Renseignements sur le poste
Emmanuelle TERNY, responsable des ressources humaines
Valérie PANZA, adjointe à la responsable des ressources humaines
e.terny@conservatoire-du-littoral.fr
v.panza@conservatoire-du-littoral.fr
(pas de dépôt de candidature à ces adresses)

OFFRE d'EMPLOI n°18-83-DAF

21/08/18

Le Département patrimoine immobilier
de la Direction des affaires financières de
L'OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE
situé à Auffargis (78)

RECRUTE

Gestionnaire patrimoine immobilier - (F/H)

La Direction des Affaires Financières (DAF) de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est constituée de 5 départements et regroupe une cinquantaine d'agents : le département budget et performance, le Département recette et partenariat, Le Département achat et approvisionnement, le Département dépense et paye, le Département patrimoine Immobilier (DPI).

Le Département patrimoine immobilier assure la gestion administrative, financière et technique (travaux) du parc immobilier de l'ONCFS (environ 200 implantations) et la gestion de l'implantation de Saint Benoist à Auffargis.

Sous l'autorité hiérarchique du Chef de département et sous l'autorité fonctionnelle des adjoints, le/la Gestionnaire patrimoine immobilier assure la gestion de dossiers administratifs et notamment celle des baux et des données immobilières.

Nature de l'emploi

Poste à pourvoir à compter du 1er novembre 2018

A pourvoir par un fonctionnaire ou un agent titulaire d'un CDI relevant du quasi statut de certains établissements de l'environnement - Temps complet – Catégorie B

Profil recherché

Une première expérience significative de gestionnaire de dossiers administratifs au sein du secteur public est souhaitée.
Forte capacité d'adaptation pour intégrer les procédures administratives, l'utilisation des logiciels-métier, le vocabulaire professionnel et le fonctionnement du département.
Maîtrise des techniques de secrétariat et très bonne maîtrise d'Excel et Word.
Très bonne maîtrise de l'emploi des données comptables et chiffrées au sens général du terme, capacité à l'analyse et à la synthèse des données.
Notions de droit administratif, de comptabilité publique attendues. Des notions de droit privé seraient un plus.
Capacité à gérer les priorités, prendre des initiatives et à rendre compte avec pertinence dans le cadre des responsabilités confiées.
Fortes capacités de concentration, exigence, méthode et organisation.
Aisance relationnelle, sens de l'écoute.

Conditions particulières

Règles de confidentialité et discrétion.

Activités principales

Réaliser les actions de gestion locative sous l'autorité de l'Adjointe DPI : Assurer la mise en paiement des loyers après contrôles et calcul des révisions et celle des charges sur contrôle des pièces justificatives • Renseigner et fiabiliser les fichiers liés aux baux • Etre force de proposition pour la mise en place de nouvelles procédures internes pour l'intégration du PGI • Etablir la prévision budgétaire et en assurer le suivi • Assurer la gestion du parc immobilier (logiciels CHORUS et CAD Manager) • Saisir des données et réaliser des extractions à partir de Chorus et de CAD manager • Fiabiliser les fichiers Chorus et CAD manager • Etablir la déclaration des mouvements auprès de l'administration domaniale via le portail de l'Etat • Intégrer sur CHORUS et CAD Manager les bases techniques de la nouvelle politique immobilière de l'Etat en matière de typologies de données, charges et surfaces • Contrôler et mettre en paiement les taxes et impôts à caractère immobilier • Contrôler et répertorier les conventions de stands de tir .

Sous l'autorité fonctionnelle de l'adjointe DPI en charge de l'implantation : Gérer les fournitures.

Sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du Chef de Département : Assurer la gestion des contrats et marchés des grandes implantations • Mettre en place une base de données pour assurer la gestion de l'inventaire des équipements et matériels de l'implantation d'Auffargis • Suivre les procédures de mise en concurrence • Gérer l'archivage et le classement du Département.

Intéressé(e) ?

Pour vous renseigner sur le poste,

Mme Béatrice RACAUD, Adjointe du Chef de département patrimoine immobilier, par téléphone au 01.30.46.60.12 ou par courriel à beatrice.racaud@oncfs.gouv.fr

Envoyer votre candidature, en indiquant le numéro du présent avis, au plus tard le 30 septembre 2018, - terme de rigueur - par lettre de motivation avec curriculum vitae détaillé (Dans le cas d'une demande de mutation interne, merci de joindre également le formulaire prévu à cet effet)

Ces documents sont à envoyer par courriel à : recrutement@oncfs.gouv.fr

Parc national des Cévennes

Fiche de poste

Assistant administratif / mission en CDD de 3 mois

Emploi de catégorie C

Recrutement le 1er octobre 2018.

Lieu et durée de la mission

La mission est basée à Florac (48) au siège du Parc national.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 76,5 ETP au 31 décembre 2017.

Il possède en propre un patrimoine d'environ 20 000 m² de plancher bâti et près de 5 000 ha de terrain non bâti.

Positionnement de la mission au sein de l'établissement

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

La mission d'assistant administratif est rattachée au secrétariat général.

Le secrétariat général rassemble 10 agents administratifs et 4 personnes à la régie.

Il en a charge notamment :

- la gestion budgétaire et financière
- la gestion du personnel
- la gestion du patrimoine mobilier et immobilier
- le secrétariat des instances délibératives, consultatives et représentatives du personnel
- la gestion des procédures
- l'informatique
- la régie technique

Contenu de la Mission

Placé sous l'autorité hiérarchique de la secrétaire générale, l'**assistant administratif sera en charge des tâches suivantes :**

- **Comptabilité** :
  - enregistrement des factures dans le logiciel comptable, vérification du service fait et de la certification des factures, liquidation et demandes de paiement dont les dépenses de personnel, transmission des pièces justificatives à l'agence comptable basée à Montpellier, classement et archivage des demandes de paiement et des pièces justificatives,
  - appui autant que de besoin dans le cadre des opérations comptables de fin d'année,
  - suivi des immobilisations, y compris dans le logiciel comptable AGE lors du déploiement de l'interface « immobilisations ». Soutien à l'agent chargé de l'inventaire physique le cas échéant ;
- **Gestion des moyens généraux, logistique** :

  Soutien autant que de besoin, à l'agent chargé :
  - du suivi des dépenses de l'établissement (véhicules du parc automobile, bâtiments, téléphonie, fournitures…),
  - du suivi des dotations techniques des agents et massifs (vêtements, matériels),
- **Administratif** : secrétariat de certains courriers administratifs au départ du secrétariat général.

Cette liste pourra être amenée à évoluer en fonction des besoins identifiés.

Relations fonctionnelles Internes :

- avec les agents du secrétariat général
- la direction et les délégués territoriaux
- les chefs de services
- les secrétariats des services
- l'ensemble des personnels de l'établissement.

Compétences recherchées

- connaissance de l'administration,
- aisance dans la manipulation des outils informatiques,
- maîtrise des logiciels bureautiques Word et Excel,
- rigueur et méthode,
- très bonnes qualités relationnelles,
- esprit d'équipe,
- capacité à garder la confidentialité des dossiers suivis.

Diplômes, expérience et niveau de formation souhaités

- Formation en comptabilité,
- Expérience dans un service administratif d'un établissement ou d'une collectivité publique,
- Permis de conduire B.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae, **au plus tard le 14 septembre 2018**.

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier adressé à :

  Mme la Directrice de l'établissement du Parc national des Cévennes
  6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

La sélection des candidats se fera sur dossier et après un rendez-vous avec le secrétariat général qui aura lieu au siège de l'établissement à Florac-Trois-Rivières. Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courrier des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :
Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale, Tél. 04 66 49 53 28 / celine.billault@cevennes-parcnational.fr

Chargé(e) de mission Geotrek & Outdoor Data

Contexte :

Le/la chargé(e) de mission accompagnera le Parc national des Ecrins et les partenaires du PITEM Outdoor (M.I.T.O) dans le pilotage du développement d'un outil de gestion et de valorisation des activités outdoor en opensource ainsi que la gestion du déploiement des applications produites au sein des utilisateurs de Geotrek partie prenante de ce PITEM.

Le projet Outdoor Data, fait partie d'une projet thématique franco-italien dédié à l'Outdoor, dont la Région Provence-Alpes-Cotes d'Azur est le chef de file. Il traite des données d'information sur les activités de pleine nature "outdoor" dans la zone transfrontalière. Grâce à sa gouvernance transfrontalière, ce projet a vocation à favoriser le dialogue et la collaboration entre les techniciens de la gestion des sites et infrastructures liés aux sports outdoor. Le développement d'un référentiel socle commun de données, de « protocoles » et d'un outil de gestion s'appuyant sur Geotrek (pour un partie des partenaires) sont des points forts dans lesquels le Parc national sera engagé.

Issue d'un projet né dans les Alpes entre Écrins et Mercantour, l'application open source Geotrek est devenue petit à petit une référence en matière de gestion et de valorisation de l'offre de randonnées. A l'origine, en 2012, le Parc national des Ecrins a conçu cette application numérique open source pour gérer ses sentiers et valoriser l'offre de randonnées et les patrimoines de son territoire (avec les Parcs nationaux du Mercantour et Alpi Marittime). Geotrek, permet de gérer les tracés, les travaux, la signalétique, les aménagements et de valoriser la randonnée, l'itinérance à travers un portail web et une application mobile. C'est par exemple le cas pour Rando 04, Grand Tour des Ecrins, Rando Marittime Mercantour, Rando Ecrins, etc.

Au sein de l'équipe du Parc, le chargé de mission travaillera sous l'autorité du chargé de mission écotourisme et marque et en lien direct avec le responsable du Système d'Informations. Le chargé de projet assistera le chargé de mission « écotourisme et marque » dans le pilotage de l'action déléguée au Parc national par la Région Provence-Alpes-Cote d'Azur. Il secondera le responsable du pôle « système d'information » dans le développement et le déploiement de Geotrek. Il collaborera ponctuellement avec le pole ingénierie financière, et le chargé de mission refuges et activités de pleine nature du Parc. Il pourra également être amené à travailler directement avec l'équipe en charge d'APIDAE et du PITEM au sein de la Région, et avec les autres partenaires du PITEM (CD 04, 05, 06, Régions italiennes, etc.).

Il/elle participera aux travaux du projet simple 2 Outdoor Data et participera à des workshops/groupes de suivi en France ou en Italie. Il/elle apportera un appui technique interne/externe par le conseil, la mise en œuvre de projets, le suivi de prestations externes, le suivi et le bilan des actions engagées.

Le poste d'une durée de 2 ans est proposé en CDD de la fonction publique d'État. L'agent sera basé dans les locaux du Parc national à Gap et il sera situé au sein du service Accueil-Communication. L'agent sera amené à se déplacer sur le territoire transfrontalier et à Marseille pour des séances de travail.

Le Parc national des Écrins est un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du Ministère de la Transition Énergétique et Solidaire. Le Parc national est à cheval sur l'Isère et les Hautes-Alpes et il s'organise en quatre secteurs, comportant chacun une équipe de terrain décentralisée.

Interreg
ALCOTRA
Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale
UNION EUROPÉENNE
UNIONE EUROPEA

Missions et activités :

A. Recensement des outils de gestion de la Data Outdoor, accompagnement des partenaires à la définition d'un référentiel socle et définition des besoins pour le développement de modules Outdoor dans Geotrek :

- Recenser et réaliser un audit des usages des outils de gestion et de valorisation des sites de pratique et des activités outdoor déployés sur l'aire ALCOTRA (SIG, web SIG, SIT, APIDAE, BD métiers, sites web, applications mobiles, etc.).
- Accompagner les acteurs transalpins impliqués dans le Projet simple Outdoor Data dans la définition et la mise en œuvre d'un référentiel socle de données pour les sites et activités outdoor.
- Étude des rôles et des complémentarités des Systèmes d'information touristiques et des outils métiers de l'outdoor. Accompagner les partenaires français dans l'analyse de la faisabilité de l'intégration des données gérées dans Geotrek dans le SIT APIDAE (par API) en lien avec le processus d'urbanisation envisagé dans la cadre de la modernisation de ce dernier outil.
- Accompagner les utilisateurs et potentiels utilisateurs de Geotrek dans la définition des besoins en matière de gestion de la donnée des sites de pratiques d'activités Outdoor. Élaboration d'une synthèse méthodologique commune des modalités de recensement et de gestion des sites. Approfondir les besoins en matière de valorisation grand public sur le portail web et prospecter sur le volet mobile.
- Élaborer un modèle conceptuel de données, définir le périmètre technique des développements des modules de gestion et de développements du portail web.
- Co-animation d'un groupe d'experts en lien étroit avec le Service Attractivité Tourisme de la Région Provence-Alpes-Cote d'Azur
- Prospecter sur les enjeux de l'Open Data et de l'ouverture de Geotrek à d'autres systèmes d'information, à Data Tourisme ou à des BD gérées par des éditeurs privés (Outdoor Active, BD Rando, IGN, Mhikes, Geolok-outdoor, etc.).

B. Développement de modules et d'outils de gestion/valorisation de l'Outdoor dans Geotrek :

- Élaborer le Cahier des Clauses Techniques Particulières des développements à externaliser. Suivre le marché conjoint avec le Département du 04, et les relations avec le prestataire de services, animer le groupe de suivi de l'action.
- Mettre en place des procédures de tests des développements livrés, gestion des interactions avec les développeurs du prestataire de services et les utilisateurs de Geotrek.
- Assurer le déploiement des applications livrées sur les serveurs du Parc national.
- Accompagner les utilisateurs de Geotrek dans le déploiement et la prise en main des nouveaux modules de Geotrek (partenaires du PITEM en priorité).
- Documenter les nouveaux outils Geotrek, faciliter « l'industrialisation » et mettre en place des procédures de déploiement.
- Élaborer un tutoriel/guide d'utilisation pour la saisie de la donnée et le cadrage des contenus : aspects rédactionnels/éditoriaux, taille des images, précision de la donnée géographique, champs et typologie des contenus, etc.
- Intégrer de nouveaux contenus dans le Geotrek du Parc national pour tester les nouveaux développements à taille réelle : tronçons, escalade, itinéraires, etc.
- Assurer le développement et la documentation de fonctionnalités complémentaires, selon les compétences de l'agent.

C. Suivi financier en interne et avec les partenaires du projet :

- Élaboration des tableaux de suivi du budget pluriannuel du programme et suivi des échéances contractuelles (livrables, rapports d'activités, rapports financiers...).
- Gestion des obligations liées aux co-financements (rétroplannings, obligations de communication, suivi du temps, gestion des frais de mission, etc.).
- Élaboration des bilans des actions et préparation des comptes rendus d'exécution des acomptes et soldes.
- Participation à l'élaboration des états de dépenses avec le pole ingénierie financière et le Secrétariat Général.

Profil et connaissances requises :

- Diplôme Bac+3/5 dans le domaine de la géomatique, de géographie, du développement web, de la programmation, ou être « autodidacte » en la matière.
- Connaissance approfondie des bases de données relationnelles.
- Sensibilité à l'open source et à l'open data.
- Connaissance pratique des techniques et langages de programmation.
- Connaissance générale d'outils de bases de données, des SIT et des SIG.
- Une expérience en gestion de projets et de suivi des dépenses est souhaitée.
- Connaissance et pratiques des activités outdoor seraient un plus.
- Bon niveau en italien (lu, parlé et écrit) et pratique de l'anglais.

Savoir faire opérationnels :
Connaissance générale de Github, Python, Django, Leaflet, Angular, Javascript, etc.
Développement web, ergonomie et environnement mobile.
Conception et administration de bases de données (PostgreSQL/PostGIS)
Notions de méthodes et techniques de programmation avancées, en particulier dans les environnements décrits ci-dessus.
Administration de serveur, linux, machine virtuelle et applications web.
Utilisation d'outils de PAO basique (Gimp, Inkscape, etc.).
Pratique des SIG (QGIS ou autre).
Savoir documenter des développements, définir une méthodologie et rédiger des tutoriels de saisies.
Savoir s'adapter aux évolutions technologiques.
Co-animation de réunion, présentations et prises de paroles en public.

Savoir-être :
Qualités relationnelles et capacité à savoir communiquer avec les utilisateurs.
Savoir dialoguer avec différents partenaires dans un environnement « complexe ».
Autonomie sens des responsabilités et de l'organisation.
Aptitude pour le travail en équipe et à être force de proposition pour la mise en place des actions.
Savoir travailler en mode Agile.

Conditions

CDD de deux ans. Poste proposé à 100 %. Rémunération à 49 700 € brut maximum selon expérience, non négociable.
Expérience requise : 3/5 ans minimum.
Rythme de travail souple nécessitant de l'autonomie et de nombreux déplacements sur le territoire du Parc, en Provence Alpes Cotes d'Azur et en Italie.
Permis B et véhicule indispensables.
Remboursement des déplacements professionnels sur la base des barèmes de la Fonction Publique d'Etat.
L'agent pourra, dans la limite de leur disponibilité, utiliser les véhicules de services.

CV et lettre de motivation à adresser pour **le 20 septembre 2018 à 12 h** au plus tard.
Prise de poste : 1er novembre 2018.

Renseignements complémentaires :

Camille Monchicourt
Responsable du pôle Système d'Information

ou Pierrick NAVIZET
Chargé de mission éco-tourisme et marque Parc national des Écrins - Tél : 04 92 40 20 10
pierrick.navizet@ecrins-parcnational.fr

Candidature à adresser par courrier électronique ou postale :
Monsieur le Directeur
Parc national des Ecrins
Domaine de Charance – 05 000 GAP
josette.arnaud@ecrins-parcnational.fr

Fiche de poste N° 79/2018

Médiateur(trice) scientifique / Concepteur(trice) d'outils pédagogiques

Corps/Grade

Poste de catégorie B ouvert aux personnels titulaires de la fonction publique (État, fonction publique territoriale et hospitalière), par voie de détachement sur contrat d'une durée de trois ans (renouvelable) ou aux personnels contractuels, pour une durée maximale de deux ans (un an renouvelable une fois).

Prise de poste prévue au 01 décembre 2018.

Conditions d'accès au poste

Professionnel de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) de niveau licence ou plus et justifiant d'une expérience de 5 ans sur des fonctions similaires.

Contexte général

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré pour ce qui est de ses missions propres, par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire.

La création du parc national dans le cadre de la loi de 2006, répond à la volonté de l'Etat et des collectivités, de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les différentes dynamiques territoriales locales et valoriser l'ensemble des patrimoines. Cette volonté a été précisée dans une charte de territoire qui fixe les grands axes et les objectifs dont sont garants l'établissement public et les différentes collectivités signataires. L'atteinte des objectifs dépend donc des actions coordonnées ou convergentes de l'ensemble de ces acteurs du « premier cercle », mais également des différentes institutions présentes sur le territoire et de l'ensemble des composantes de la société réunionnaise.

Le coeur du Parc s'étend sur 105 384 ha et représente 42% de la surface de l'île. Aujourd'hui, 19 communes sur les 24 ont adhéré au Parc. Dans l'hypothèse où l'ensemble des 24 communes adhérent cela représenterait 87 696 ha, soit 35% supplémentaires, c'est une spécificité propre au parc de la Réunion, qui couvrirait alors un territoire représentant près de 77% de l'île.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats naturels, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription de l'intégralité du cœur du parc national, et quatre sites particuliers, sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. L'inscription s'est faite sous le nom de « Pitons, Cirques et Remparts de l'Ile de La Réunion ». Le territoire du Parc est donc labélisé à double titre et à deux niveaux différent; (i) niveau national avec le classement Parc National, et (ii) au niveau international avec l'Unesco.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte et un besoin en développement, l'établissement public a un rôle de premier plan à jouer dans la construction et la mise en œuvre des partenariats nécessaires à (i) la connaissance, la préservation et la mise en

valeur d'un ensemble unique en terme de biodiversité et d'habitats rares, (ii) la mise en place d'une stratégie et d'actions permettant un développement durable des territoires ruraux de l'aire d'adhésion, en s'appuyant sur le tourisme, l'agriculture et en valorisant les aspects culturels des hauts de la Réunion.

La problématique du parc national s'inscrit donc dans la bonne compréhension et la reconnaissance d'une combinaison étroite entre la nature et l'humain. Les missions de l'établissement public sont variées et consistent entre autres :

- à développer la connaissance du patrimoine naturel et culturel,
- à participer à la mise en œuvre d'un développement équilibré du territoire,
- à assurer une gestion conservatoire des milieux et des espèces grâce au dialogue mené avec les différents acteurs concernés,
- à opérer leur surveillance,
- à accueillir les publics et, plus largement à sensibiliser à l'environnement.

L'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en suscitant, en appuyant et/ou coordonnant les actions qui auront été définies avec les différents partenaires et en développant des actions en propre. Il a ainsi un rôle d'appui et de conseil auprès des collectivités territoriales, et particulièrement des communes adhérentes à la charte, pour promouvoir la prise en compte du patrimoine dans le cadre des politiques locales d'aménagement et de développement durable.

L'établissement public dispose d'un siège situé à la Maison du parc national à la Plaine-des-Palmistes (direction, secrétariat général, 3 services techniques) et de 4 services territoriaux, dits « secteurs », installés à la Plaine-des-Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Petite-Île (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Le Parc national de La réunion compte ainsi environ 35 agents au siège et, 50 agents dans les secteurs assurant majoritairement des missions de terrain.

Contexte particulier

Le service Pédagogie et sensibilisation des publics du Parc national est un service transversal dont la mission est de valoriser les connaissances développées par l'établissement et ses partenaires, produire les supports et outils pédagogiques adaptés aux différents publics, les partager avec les acteurs du territoire et les publics cibles et former des intervenants sur le sujet.

Nature de l'activité

Sous l'autorité hiérarchique du chef de Service Pédagogie et Sensibilisation des Publics, et dans le respect des orientations stratégiques et des priorités formulées par la Direction, le (ou la) médiateur(trice) scientifique / Concepteur(trice) d'outils pédagogiques contribue à la valorisation du territoire du Parc national de La Réunion et à l'éducation à l'environnement et au développement durable des différents publics.

- Il/Elle travaille en étroite collaboration avec la chargée de mission pédagogie et l'assiste d'un point de vue technique et créatif sur la production d'outils pédagogiques ;
- Il/Elle contribue à la création de ces outils en apportant son appui technique et son savoir-faire pédagogique ;
- Il/Elle prend en charge la réalisation des supports et outils pédagogiques ludo-éducatifs, autoédités, visant l'éducation, l'information et la sensibilisation des publics aux enjeux spécifiques du territoire cibles de l'action du Parc, aux richesses naturelle, culturelle et paysagère du Parc national et plus généralement à la préservation de

l'environnement ;
- Il/Elle conçoit ces supports et outils en utilisant des techniques de médiation innovantes et adaptées aux publics cibles ;
- Il/Elle est force de proposition au sein du service sur l'adaptation technique des outils pour une mise en œuvre optimale des objectifs pédagogiques identifiés ;
- Il/Elle se charge des relations avec les prestataires de service nécessaires à la production des supports et outils pédagogiques ;
- Il/Elle anime et coordonne le travail de conception de ces outils en relation avec les groupes de travail interne et les partenaires associés.

Missions principales

- S'appuyer sur la stratégie pédagogique et les instructions de la chargée de mission pédagogie pour proposer les supports et outils pédagogiques les plus adéquats pour atteindre les objectifs pédagogiques mentionnés au projet ;
- affiner en collaboration avec la chargée de mission pédagogie la programmation (rétroplanning, phases de réalisation,…) et le coût de la réalisation des supports à produire ;
- A partir du cahier des charges du projet retenu, prendre en charge la réalisation technique et la mise en forme de l'outil pédagogique : identification des sources d'information thématique, vulgarisation des informations, rédaction des contenus adaptés aux publics cibles (textes, scripts vidéos et audio,...), mise en page, création graphique, prototype, test et fabrication ;
- Passer commande auprès des prestataires lorsque les ressources internes ne sont pas suffisantes (illustrations, animations, montage,…) et suivre les différentes étapes de réalisation des outils ;
- Assurer une veille sur les outils pédagogiques émergents et multimédia ;
- Présenter les outils, former les animateurs en interne et les relais éducatifs en externe ;
- Évaluer l'efficacité des outils produits, les mettre à jour, les faire évoluer.

Position dans l'organisation

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du chef de Service Pédagogie et Sensibilisation des Publics, le(la) médiateur(trice) scientifique / Concepteur(trice) d'outils pédagogiques exerce ses missions auprès du (de la) chargé(e) de mission pédagogie au sein du service, au siège de l'établissement public à la Plaine des Palmistes.

Il/Elle peut être amené à travailler selon les besoins en transversal avec les services techniques du siège et les secteurs du Parc national, il s'appuiera ainsi sur les référents thématiques de l'établissement.

Il travaillera en articulation avec l'Atelier de valorisation des patrimoines existant au sein de l'établissement.

Compétences requises

Savoirs

- Expertise des techniques de médiation scientifique et pédagogique (aspects techniques, méthodes, outils, processus pédagogiques en fonction des publics, …) ;
- Expertise des connaissances scientifiques liées à un champ thématique disciplinaire ou pluridisciplinaire : éducation pour un développement durable, environnement, botanique, géologie, … ;
- Expertise des techniques de médiation numériques et innovantes :
- Expertise des techniques de vulgarisation, de rédaction journalistique et du storry telling ;
- Expertise des outils de Publication Assistée par Ordinateur et du multimédia ;

- Maîtrise des prises de vue photographiques et du montage vidéo ;
- Maîtrise de la réglementation liée à ce champ d'intervention (droit d'auteur, sécurité des publics, ...)
- Connaissance du fonctionnement des établissements publics ;
- Connaissance de la démarche d'interprétation des patrimoines serait un plus.

Savoir faire

- Vérification de la fiabilité des sources d'information ;
- Analyse et synthèse de l'information
- Savoir faciliter l'accès d'un public à un contenu complexe en stimulant l'intérêt, la curiosité, le questionnement ;
- Savoir planifier une charge de travail ;

Savoir Être

- Bon relationnel (écoute, partage)
- Capacité à travailler en équipe
- Facultés d'adaptation
- Facilité de communication
- Réactivité et dynamisme
- Être précis et rigoureux
- Goût pour l'échange et l'expérimentation

Conditions et moyens d'exercice :

- Être autonome et disponible ;
- Permis B indispensable ;

Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine des Palmistes.

Dossier de candidature et date limite de candidature

La candidature composée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'exemples de réalisations et accompagnée de la dernière décision ou arrêté de situation indiciaire pour les candidats fonctionnaires est à transmettre à :

- soit par voie postale à Monsieur le Directeur du Parc national de la Réunion, 258 rue de la République – 97431 La Plaine des Palmistes

- soit par courriel **exclusivement** à l'adresse suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr, avec demande d'accusé de réception automatique.

La date de disponibilité du candidat devra être précisée.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **20 septembre 2018** dernier délai.

Personne à contacter pour information

Monsieur Julien DELMAS-DENIAU - secrétaire général adjoint - RH : julien.delmas-deniau@reunion-parcnational.fr

Parc national de La Réunion

Fiche de poste N° 78-2018

Responsable communication

Corps/Grade : Chargé(e) de mission – Catégorie A

Conditions d'accès au poste

Poste de catégorie A ouvert aux personnels fonctionnaires de la fonction publique de l'État, de la territoriale ou de l'hospitalière par voie de détachement sur contrat et aux personnels contractuels, pour une durée de trois ans.
Permis de conduire B requis.
Prise de poste est prévue au 1er décembre 2018.

Contexte général

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré pour ce qui est de ses missions propres, par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire.

La création du parc national dans le cadre de la loi de 2006, répond à la volonté de l'Etat et des collectivités, de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les différentes dynamiques territoriales locales et valoriser l'ensemble des patrimoines. Cette volonté a été précisée dans une charte de territoire qui fixe les grands axes et les objectifs dont sont garants l'établissement public et les différentes collectivités signataires. L'atteinte des objectifs dépend donc des actions coordonnées ou convergentes de l'ensemble de ces acteurs du « premier cercle », mais également des différentes institutions présentes sur le territoire et de l'ensemble des composantes de la société réunionnaise.

Le coeur du Parc s'étend sur 105 384 ha et représente 42% de la surface de l'île. Aujourd'hui, 19 communes sur les 24 ont adhéré au Parc. Dans l'hypothèse où l'ensemble des 24 communes adhérent cela représenterait 87 696 ha, soit 35% supplémentaires, c'est une spécificité propre au parc de la Réunion, qui couvrirait alors un territoire représentant près de 77% de l'île.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats naturels, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription de l'intégralité du cœur du parc national, et quatre sites particuliers, sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. L'inscription s'est faite sous le nom de « Pitons, Cirques et Remparts de l'Ile de La Réunion ». Le territoire du Parc est donc labélisé à double titre et à deux niveaux différent; (i) niveau national avec le classement Parc National, et (ii) au niveau international avec l'Unesco.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte et un besoin en développement, l'établissement public a un rôle de premier plan à jouer dans la construction et la mise en œuvre des partenariats nécessaires à (i) la connaissance, la préservation et la mise en valeur d'un ensemble unique en terme de biodiversité et d'habitats rares, (ii) la mise en place d'une stratégie et d'actions permettant un développement durable des territoires ruraux de l'aire d'adhésion, en s'appuyant sur le tourisme, l'agriculture et en valorisant les aspects culturels des hauts de la Réunion.

La problématique du parc national s'inscrit donc dans la bonne compréhension et la reconnaissance d'une combinaison étroite entre la nature et l'humain. Les missions de l'établissement public sont variées et consistent entre autres :

- à développer la connaissance du patrimoine naturel et culturel,
- à participer à la mise en œuvre d'un développement équilibré du territoire,
- à assurer une gestion conservatoire des milieux et des espèces grâce au dialogue mené avec les différents acteurs concernés,
- à opérer leur surveillance,
- à accueillir les publics et, plus largement à sensibiliser à l'environnement.

L'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en suscitant, en appuyant et/ou coordonnant les actions qui auront été définies avec les différents partenaires et en développant des actions en propre. Il a ainsi un rôle d'appui et de conseil auprès des collectivités territoriales, et particulièrement des communes adhérentes à la charte, pour promouvoir la prise en compte du patrimoine dans le cadre des politiques locales d'aménagement et de développement durable.

L'établissement public dispose d'un siège situé à la Maison du parc national à la Plaine-des-Palmistes (direction, secrétariat général, 3 services techniques) et de 4 services territoriaux, dits « secteurs », installés à la Plaine-des-Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Petite-Île (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Le Parc national de La réunion compte ainsi environ 35 agents au siège et, 50 agents dans les secteurs assurant majoritairement des missions de terrain.

Contexte particulier

Dans le cadre de son projet d'établissement initié en décembre 2017, le Parc national de La Réunion réorganise entre autres son équipe en charge de la communication. Celle-ci, sera hiérarchiquement directement rattachée au directeur de l'établissement public et composée d'un(e) responsable communication et d'un(e) chargé(e) de production / graphiste.

Des éléments structurants d'une nouvelle stratégie de communication ont été définis mais celle-ci reste à affiner, à prioriser; les principaux outils sont à mettre au point et à déployer.

La communication du parc national devra prendre en compte deux réalités distinctes :

1. Le parc national est avant tout un territoire labellisé pour son patrimoine d'exception, sa charte explicite les orientations et objectifs communs dont se sont dotés les signataires. Le territoire et par ailleurs administré par un certain nombre d'acteurs : communes, EPCI, Département, Région; il est aussi un territoire habité dans lequel une action efficace n'est possible qu'en s'assurant plus largement l'adhésion des citoyens,

2. Le parc national est aussi un établissement public au service de ce territoire, un acteur parmi d'autres, bien qu'ayant un rôle spécifique, mais avec une dimension partenariale forte dans ses actions.

Cela implique de travailler sur deux registres de communication ; (i) une communication de territoire, (ii) une communication institutionnelle qui devra prendre en compte la dimension partenariale des actions mises en œuvre par l'établissement public.

Outre ces deux registres de communication et les aspects communication de crise tournés vers l'extérieur, il faudra également prendre en considération la dimension communication interne de l'établissement.

Le Parc porte également deux projets européens d'actions de conservation, intitulés Life+ ; l'un sur la thématique de la forêt sèche, l'autre sur celle des pétrels. Les obligations contractuelles intègrent une dimension communication spécifique aux projets Life+. Cette multiplication des équipes en charge de communication entraîne une ambiguïté forte et rend difficilement lisible à l'extérieur la communication du parc national et celle des équipes dédiées aux Life+. Il faudra veiller à trouver les solutions techniques et organisationnelles permettant de pallier à cette difficulté.

Il faudra aussi veiller à une bonne articulation avec le service Pédagogie et Sensibilisation des Publics, en charge de la diffusion des connaissances à travers la mise en place d'un certain nombre de médias.

Finalités du métier/rôle

Le (la) responsable communication, sous l'autorité hiérarchique du directeur du Parc national de La Réunion et en lien avec le Président, les principaux administrateurs et les différents services/secteurs, est le garant de la mise en œuvre de la stratégie de communication interne et externe : il (elle) développe cette stratégie, la traduit par un plan et des outils de communication, il (elle) la fait évoluer en fonction des éléments de contexte.

Le (la) responsable communication, en lien avec le directeur du parc national, assure la mise en œuvre du plan et des outils de communication. Il (elle) anime la programmation, la production et la diffusion des contenus, en organisant la participation des salariés et des personnes ressources du parc national, en se concertant avec ses interlocuteurs des collectivités territoriales, institutions, associations et autres acteurs du territoire.

Le (la) responsable communication conseille et appuie les cadres, chargés de mission et autres agents du parc national sur la partie communication des dossiers dont ils ont la charge. Il (elle) s'appuie sur eux pour faire remonter les contenus nécessaires à la construction de la communication de l'établissement.

Le (la) responsable communication veillera à une meilleure intégration des communications spécifiques liées au portage des projets financés sur les fonds européens Life+.

Le (la) responsable communication est responsable hiérarchique du(de la) chargé(e) de production / graphiste.

Le (la) responsable communication optimise le budget du service communication. Il (elle) assure la production et la diffusion des outils de communication dans les délais impartis.

Position dans l'organisation

Le (la) responsable communication exerce ses missions auprès du directeur du Parc national de La Réunion, au siège de l'établissement public à La Plaine-des-Palmistes.

Il(elle) exerce son activité sur l'ensemble du périmètre du parc national. Il(elle) peut-être amené(e) à des déplacements en métropole à l'occasion de réunions de travail inter-parcs à l'initiative de l'Agence Française de la Biodiversité.

Missions et activités principales

La mission exige plusieurs niveaux de compétences ; depuis la stratégie de communication (externe et interne), la gestion du quotidien des opérations de communication, jusqu'à la conception et le suivi de la réalisation des différents supports et outils :

- Stratégie de communication interne et externe : affinement de la stratégie, élaboration d'un plan de communication et conception des outils de communication, adaptation régulière de la stratégie.
- Articulation avec les responsables de service/secteurs, les chargés de mission et les agents du parc national visant à faciliter la remontée d'informations sur les sujets de communication interne et externe les concernant.
- Appui au directeur du parc national quant à la programmation et l'organisation des opérations de relations publiques (inaugurations, manifestations publiques…) ; rédaction, en lien avec le directeur, des discours et des éditoriaux du Président et des autres élus du parc national.
- Développement des relations avec les médias réunionnais, secondairement nationaux : fichier, conception et rédaction des communiqués et dossiers de presse, organisation de campagnes médias, etc.
- Animation de la programmation et de la production des outils de communication interne et externe identifiés par la stratégie et inscrits dans le plan de communication, en lien avec les équipes du parc national, les interlocuteurs des collectivités territoriales et des autres acteurs institutionnels du territoire.
- Amélioration et développement des outils existants (site internet, réseaux sociaux, etc). .
- Respect de la charte graphique et des identités visuelles.
- Animation des conventions de partenariats et des accords-cadres de communication.
- Rédaction des cahiers des charges. Élaboration et suivi des marchés et des appels d'offre de communication.
- Management du service communication.
- Supervision et participation à la gestion des outils de communication du Parc : site internet, réseaux sociaux, banque d'images, agenda des animations, etc.
- Évaluation des besoins de financement de la mission. Gestion du budget du service communication.

Liens fonctionnels et relationnels

Au plan hiérarchique

Il/elle est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du directeur du Parc national de La Réunion.

Au plan opérationnel et relationnel

Il/elle travaillera en lien avec le Président, les administrateurs de l'établissement, les services et les secteurs du Parc.

En interne, il(elle) assure ses missions en étroite relation technique avec les services et secteurs du parc national. Il(elle) est en lien avec les chargés de mission de l'établissement en fonction de

la nature du dossier, avec les chefs de secteurs et les agents de terrain en fonction de la localisation de l'action. Plus généralement, il(elle) a vocation à exercer ses missions de façon transversale.

En externe, il/elle est en lien avec ses interlocuteurs dans les collectivités territoriales, les institutions , les associations et l'ensemble des acteurs du territoire.

Compétences requises

Savoirs, connaissances

- Formation supérieure en communication de niveau Bac+5 (universitaire ou ingénieur).
- 10 ans d'expérience professionnelle dans l'univers de la communication (responsable communication en entreprise ou dans une collectivité territoriale, journaliste dans un média, conseil en agence de communication, etc). .
- Expérience attestée dans la conception, la réalisation et la mise en œuvre de plusieurs types de supports de communication, en particulier presse magazine, vidéo, relations médias.
- Connaissance du contexte institutionnel réunionnais. Une connaissance et une pratique professionnelle en lien avec les collectivités territoriales et/ou les acteurs de l'environnement et des dispositifs de protection de la nature serait un plus.
- Connaissance et pratique professionnelle des médias réunionnais (contacts, attentes, méthodes).
- Connaissance de la législation et des réglementations relatives à la communication (droit d'auteur, droit à l'image, droit de la propriété intellectuelle, organisation d'événements, etc). Connaissance des règles des marchés publics.
- Intérêt personnel prononcé pour la nature (faune, flore, habitats naturels), pour la culture, pour la ruralité.

Savoir-faire, aptitudes

- Pouvoir identifier et comprendre les publics cibles de la communication du parc national. Capacité à les écouter et à restituer en interne leurs perceptions et leurs attentes.
- Pouvoir élaborer une stratégie de communication, la mettre en œuvre et l'adapter. Capacité de raisonnement, d'analyse et de synthèse.
- Créativité raisonnée, centrée sur les objectifs de communication. La présentation de références serait un plus.
- Écriture de qualité. Rigueur rédactionnelle.
- Capacité à mobiliser et à manager une équipe projet. Capacité à encadrer hors hiérarchie.
- Capacité à manager la création graphique et la production d'outils de communication. Connaissance de la chaîne de production et de diffusion de supports écrits et numérisés.
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel). Une autonomie sur les outils techniques de la communication serait un plus (PAO, vidéo, photo…).
- La pratique professionnelle de la photographie serait un plus.

Savoir être, qualités/aptitudes/comportements

- Aisance relationnelle, travail en équipe, à développer un réseau de partenaires.

- Capacité d'écoute et sens politique.
- Initiative, autonomie, organisation, méthode, rigueur.
- Adaptation, réactivité.

Évolutions liées au métier

Le métier est fortement influencé par les évolutions réglementaires des Parcs nationaux, notamment relatives à la mise en œuvre de la charte sur le territoire.

Conditions et moyens d'exercice

Le métier nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du parc.

Le métier nécessite une bonne condition physique du fait d'intervention en extérieur sur le terrain.

Conditions d'accès au métier

Métier accessible aux titulaires de diplômes de niveau II ou expériences équivalentes.

Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine-des-Palmistes.

Modalités de dépôt de candidature

Votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé, exemple de réalisations, précisant, pour les fonctionnaires, votre affectation actuelle, votre situation administrative, votre grade et votre échelon) est à transmettre à **Monsieur le directeur du Parc national de La Réunion** :

par courriel, avec demande d'accusé de réception, **exclusivement** à l'adresse suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr

Date limite de candidature :
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 septembre 2018**.**

Personnes à contacter pour informations :
Directeur du Parc national de La Réunion :
jean-philippe.delorme@reunion-parcnational.fr

Secrétaire général adjoint - Responsable des ressources humaines **:**

julien.delmas-deniau@reunion-parcnational.fr

Parc national de La Réunion

Fiche de poste N° 79-2018

Chargé(e) de production / Graphiste

Corps/Grade : Chargé(e) de mission - Catégorie B

Conditions d'accès au poste

Poste de catégorie B ouvert aux personnels fonctionnaires de la fonction publique de l'État, de la territoriale ou de l'hospitalière par voie de détachement sur contrat et aux personnels contractuels, pour une durée maximale de deux ans (un an renouvelable une fois).
Permis de conduire B requis.
Prise de poste est prévue au 1er décembre 2018.

Contexte général

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré pour ce qui est de ses missions propres, par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire.

La création du parc national dans le cadre de la loi de 2006, répond à la volonté de l'Etat et des collectivités, de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les différentes dynamiques territoriales locales et valoriser l'ensemble des patrimoines. Cette volonté a été précisée dans une charte de territoire qui fixe les grands axes et les objectifs dont sont garants l'établissement public et les différentes collectivités signataires. L'atteinte des objectifs dépend donc des actions coordonnées ou convergentes de l'ensemble de ces acteurs du « premier cercle », mais également des différentes institutions présentes sur le territoire et de l'ensemble des composantes de la société réunionnaise.

Le coeur du Parc s'étend sur 105 384 ha et représente 42% de la surface de l'île. Aujourd'hui, 19 communes sur les 24 ont adhéré au Parc. Dans l'hypothèse où l'ensemble des 24 communes adhérent cela représenterait 87 696 ha, soit 35% supplémentaires, c'est une spécificité propre au parc de la Réunion, qui couvrirait alors un territoire représentant près de 77% de l'île.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats naturels, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription de l'intégralité du cœur du parc national, et quatre sites particuliers, sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. L'inscription s'est faite sous le nom de « Pitons, Cirques et Remparts de l'Ile de La Réunion ». Le territoire du Parc est donc labélisé à double titre et à deux niveaux différent; (i) niveau national avec le classement Parc National, et (ii) au niveau international avec l'Unesco.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte et un besoin en développement, l'établissement public a un rôle de premier plan à jouer dans la construction et la mise en œuvre des partenariats nécessaires à (i) la connaissance, la préservation et la mise en valeur d'un ensemble unique en terme de biodiversité et d'habitats rares, (ii) la mise en place d'une stratégie et d'actions permettant un développement durable des territoires ruraux de l'aire d'adhésion, en s'appuyant sur le tourisme, l'agriculture et en valorisant les aspects culturels des hauts de la Réunion.

La problématique du parc national s'inscrit donc dans la bonne compréhension et la reconnaissance d'une combinaison étroite entre la nature et l'humain. Les missions de l'établissement public sont variées et consistent entre autres :

- à développer la connaissance du patrimoine naturel et culturel,
- à participer à la mise en œuvre d'un développement équilibré du territoire,
- à assurer une gestion conservatoire des milieux et des espèces grâce au dialogue mené avec les différents acteurs concernés,
- à opérer leur surveillance,
- à accueillir les publics et, plus largement à sensibiliser à l'environnement.

L'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en suscitant, en appuyant et/ou coordonnant les actions qui auront été définies avec les différents partenaires et en développant des actions en propre. Il a ainsi un rôle d'appui et de conseil auprès des collectivités territoriales, et particulièrement des communes adhérentes à la charte, pour promouvoir la prise en compte du patrimoine dans le cadre des politiques locales d'aménagement et de développement durable.

L'établissement public dispose d'un siège situé à la Maison du parc national à la Plaine-des-Palmistes (direction, secrétariat général, 3 services techniques) et de 4 services territoriaux, dits « secteurs », installés à la Plaine-des-Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Petite-Île (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Le Parc national de La réunion compte ainsi environ 35 agents au siège et, 50 agents dans les secteurs assurant majoritairement des missions de terrain.

Contexte particulier

Dans le cadre de son projet d'établissement initié en décembre 2017, le Parc national de La Réunion réorganise entre autres son équipe en charge de la communication. Celle-ci, sera hiérarchiquement directement rattachée au directeur de l'établissement public et composée d'un(e) responsable communication et d'un(e) chargé(e) de production / graphiste.

Des éléments structurants d'une nouvelle stratégie de communication ont été définis mais celle-ci reste à affiner, à prioriser; les principaux outils sont à mettre au point et à déployer.

La communication du parc national devra prendre en compte deux réalités distinctes :

1. Le parc national est avant tout un territoire labellisé pour son patrimoine d'exception, sa charte explicite les orientations et objectifs communs dont se sont dotés les signataires. Le territoire et par ailleurs administré par un certain nombre d'acteurs : communes, EPCI, Département, Région; il est aussi un territoire habité dans lequel une action efficace n'est possible qu'en s'assurant plus largement l'adhésion des citoyens,

2. Le parc national est aussi un établissement public au service de ce territoire, un acteur parmi d'autres, bien qu'ayant un rôle spécifique, mais avec une dimension partenariale forte dans ses actions.

Cela implique de travailler sur deux registres de communication ; (i) une communication de territoire, (ii) une communication institutionnelle qui devra prendre en compte la dimension partenariale des actions mises en œuvre par l'établissement public.

Outre ces deux registres de communication et les aspects communication de crise tournés vers l'extérieur, il faudra également prendre en considération la dimension communication interne de l'établissement.

Le Parc porte également deux projets européens d'actions de conservation, intitulés Life+ ; l'un sur la thématique de la forêt sèche, l'autre sur celle des pétrels. Les obligations contractuelles intègrent une dimension communication spécifique aux projets Life+. Cette multiplication des équipes en charge de communication entraîne une ambiguïté forte et rend difficilement lisible à l'extérieur la communication du parc national et celle des équipes dédiées aux Life+. Il faudra veiller à trouver les solutions techniques et organisationnelles permettant de pallier à cette difficulté.

Finalités du métier/rôle

Sous la responsabilité du (de la) responsable communication, le(la) chargé(e) de production / graphiste, contribue à la conception et à la production des outils émanant du service communication. A ce titre :

Il(elle) est une force de proposition au sein du service, auprès des cadres et des chargés de mission du parc national, pour tous les dossiers nécessitant une plus-value créative.

Il(elle) participe à la production et à la mise à jour des contenus de communication externe et interne diffusés sur des supports numériques : intranet, site internet, réseaux sociaux.

Il(elle) prend en charge la création graphique, vidéo, numérique, non déléguée à l'extérieur du service communication (agents de terrain, agences de communication, etc) et assure la finalisation et la production des outils. Il participe à l'animation de la relation avec les prestataires de services nécessaires à la production des supports de communication (pigistes, illustrateurs, studios de création, imprimeurs, etc).

Il(elle) prend en charge la gestion des outils nécessaires au fonctionnement du service communication (photothèque pour les besoin de la partie communication, fichiers de routage, etc).

Position dans l'organisation

Le(la) chargé(e) de production / graphiste exerce ses missions auprès du (de la) responsable communication, au siège de l'établissement public à La Plaine-des-Palmistes.

Il(elle) exerce son activité sur l'ensemble du périmètre du parc national.

Missions et activités principales

La mission mobilise plusieurs niveaux de compétences depuis la création jusqu'à la production des outils de communication :

- S'appuyer sur la stratégie de communication et sur les briefs du (de la) responsable communication pour initier la création, concevoir et recommander un ou plusieurs axes créatifs. Pour cela il(elle) sera rompu aux techniques du graphisme, de l'audiovisuel et du numérique.
- Pouvoir concevoir une diversité de supports de communication : création publicitaire, édition, presse magazine, audiovisuel, numérique, signalétique, etc

- Être responsable de la conception et du visuel créatif : idée et réalisation, défense de son projet en interne,
- Garantir la qualité, la cohérence et les délais des travaux réalisés. Assurer la réalisation des livrables et en contrôler en particulier la qualité de l'exécution.
- Améliorer et développer les outils existants (site internet, réseaux sociaux, etc).
- Respecter la charte graphique et les identités visuelles.
- Gérer les outils de communication du parc : site internet, réseaux sociaux, banque d'images pour la partie communication, etc.

Liens fonctionnels et relationnels

Au plan hiérarchique
Il/elle est placé(e) sous l'autorité directe du(de la) responsable communication.

Au plan opérationnel et relationnel
En interne, il(elle) assure ses missions en étroite relation technique avec les services et secteurs du parc national. Il(elle) est en lien avec les chargés de mission de l'établissement en fonction de la nature du dossier, avec les chefs de secteurs et les agents de terrain en fonction de la localisation de l'action. Plus généralement, il(elle) a vocation à exercer ses missions de façon transversale.

En externe, il/elle est en lien avec ses interlocuteurs dans les collectivités territoriales, les institutions, les associations et l'ensemble des acteurs du territoire.

Compétences requises

Savoirs, connaissances

- Formation en communication et/ou industries graphiques/Infographie.
- 10 ans d'expérience professionnelle en agence de communication ou chez un annonceur.
- Expérience attestée dans la conception, la réalisation et la mise en œuvre de plusieurs types de supports de communication, en particulier presse magazine et audiovisuel.
- Intérêt personnel prononcé pour la nature (faune, flore, habitats naturels), pour la culture, pour la ruralité.
- Connaissance du contexte institutionnel réunionnais. Une connaissance et une pratique professionnelle en lien avec les collectivités territoriales et/ou les acteurs de l'environnement et des dispositifs de protection de la nature serait un plus.

Savoir-faire, aptitudes

- Créativité raisonnée, centrée sur les objectifs de communication. La présentation de références serait un plus.
- Maîtrise des logiciels de la suite Adobe.
- Maîtrise de l'orthographe, des règles typographiques, etc.
- Maîtrise de la chaîne de production et de diffusion de supports écrits, audiovisuels et numériques.
- La pratique professionnelle de la photographie serait un plus

Savoir être, qualités/aptitudes/comportements

- Aisance relationnelle, travail en équipe.
- Capacité d'écoute.
- Initiative, autonomie, organisation, méthode, rigueur.
- Adaptation, réactivité.

Évolutions liées au métier

Le métier est fortement influencé par les évolutions réglementaires des Parcs nationaux, notamment relatives à la mise en œuvre de la charte sur le territoire.

Conditions et moyens d'exercice

Le métier nécessite une bonne disponibilité, du fait de déplacements réguliers sur le périmètre du parc.

Le métier nécessite une bonne condition physique du fait d'intervention en extérieur sur le terrain.

Conditions d'accès au métier

Métier accessible aux titulaires de diplômes de niveau II ou expériences équivalentes.

Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine-des-Palmistes.

Modalités de dépôt de candidature

Votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé et exemples de réalisations précisant pour les fonctionnaires votre affectation actuelle, votre situation administrative, votre grade et votre échelon) est à transmettre à **Monsieur le directeur du Parc national de La Réunion** :

par courriel, avec demande d'accusé de réception, **exclusivement** à l'adresse suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr

Date limite de candidature
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 septembre 2018

Personnes à contacter pour informations :

Directeur du Parc national de La Réunion :

jean-philippe.delorme@reunion-parcnational.fr

Secrétaire général adjoint - Responsable des ressources humaines **:**

julien.delmas-deniau@reunion-parcnational.fr